



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales, **le mardi 9 février 2021**, à 19 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le Maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Me Etienne Bergevin Byette, directeur général et greffier et Me Charlotte Gagné, greffière adjointe

2021-02-027

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2021 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2021 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

**PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

2021-02-028

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021.

2021-02-029

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2021 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2021-02)

2021-02-030

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2020 ET LE MOIS DE JANVIER 2021



No de résolution  
ou annotation

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2020 et le mois janvier 2021 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2021-02-031

SUJET : NOMINATION DE MADAME JOSIANNE ELIE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Considérant que madame Elie a, avec succès, exercé les tâches de directrice depuis janvier 2021;

Considérant que madame Elie a obtenu son titre de CRHA;

Considérant la recommandation formulée par la direction générale à l'automne 2019, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Josianne Elie au poste de directrice du Service des ressources humaines.

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, Me Étienne Bergevin Byette à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à intervenir avec madame Elie.

Que cette nomination soit rétroactive au 19 janvier 2021.

2021-02-032

SUJET : ADOPTION DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Considérant un certain climat malsain pouvant entourer les autorités publiques, qui n'a fait que s'exacerber avec la pandémie;

Considérant la déclaration d'engagement de l'Union des municipalités du Québec, il est :

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la déclaration d'engagement « *La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie* » à l'initiative de l'Union des municipalités du Québec afin d'encourager l'engagement politique et de préserver l'intégrité de tous.

2021-02-033

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE COLLABORATION RELATIVE AU SERVICE INCENDIE

Considérant la volonté des villes de Notre-Dame-de-l'île-Perrot et de Pincourt de mettre sur pied un comité technique afin d'optimiser la desserte en services incendie pour les deux villes;



No de résolution  
ou annotation

Considérant que les discussions de la table technique ont mené à la rédaction d'une entente de collaboration entre les villes quant au service incendie;

Considérant que la signature de cette entente permettra aux deux villes de profiter d'un partage de ressources et de consolider les services offerts à la population de Pincourt, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de collaboration relative au service incendie avec la Ville de Notre-Dame-de-l'île-Perrot.

2021-02-034

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DES ADDENDAS - ENTENTE DE COLLABORATION RELATIVE AU SERVICE INCENDIE

Considérant l'entente de collaboration entre la Ville de Pincourt et la Ville de Notre-Dame-de-l'île-Perrot quant au service incendie, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire monsieur Yvan Cardinal et le directeur général, M<sup>e</sup> Etienne Bergevin Byette à signer, pour et au nom de la Ville, les addendas aux contrats du directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier et du directeur adjoint du Service d'urgence et protection incendie, monsieur Stéphane Séguin.

2021-02-035

SUJET : OCTROI DE SUBVENTION – FESTIVITÉS DU 350<sup>E</sup> DE LA SEIGNEURIE DE L'ÎLE PERROT

Considérant que les festivités du 350<sup>e</sup> de la seigneurie de l'île Perrot auront lieu en 2022;

Considérant qu'un comité a été constitué afin de mettre sur pied des actions de communications, de recherches de partenariats et de subventions, d'établir une programmation et de chapeauter des activités variées;

Considérant qu'afin de permettre au comité de mettre en place en certains nombre d'actions préliminaires, une communication officielle a été envoyée aux villes de l'île en novembre dernier afin d'obtenir un appui financier au démarrage des démarches;

Considérant que les articles 4 et 90 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (R.L.R.Q., c. C-47.1) permettent l'octroi d'une aide financière, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer une subvention de 1 000 \$ au Comité du 350<sup>e</sup> de l'île Perrot « *Mémoire collective* » pour les festivités du 350<sup>e</sup> de la seigneurie de l'île Perrot qui auront lieu en 2022.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

- Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.991.
- 2021-02-036 SUJET : ADOPTION DU PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE PINCOURT
- Considérant la Politique de développement durable adoptée par le conseil municipal en 2019;
- Considérant que l'étape suivante était d'établir des actions concrètes pour mettre en pratique la Politique de développement durable, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le Plan d'action en environnement de la Ville de Pincourt.
- 2021-02-037 SUJET : DÉPENSES FINANCÉES PAR LA RÉSERVE « ÉVENTUALITÉS » - HONORAIRES PROFESSIONNELS – SERVICES JURIDIQUES
- Considérant les déboursés en frais d'avocats dans le cadre des négociations de la convention collective, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner les paiements d'une somme de 38 696 \$, toutes taxes incluses, à la firme Dunton Rainville SENCRL pour les services professionnels dans le cadre des négociations de la convention collective.
- Que ces dépenses, financées par la réserve « Éventualités », soient imputées au poste budgétaire 02.160.00.416.
- 2021-02-038 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2021 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2021-02-039 SUJET : ANNULATION DES SOLDES DES RÉSERVES AFFECTÉES À DIVERS PROJETS
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'annuler les soldes des réserves affectées aux divers projets ci-après énumérés :

# VILLE DE PINCOURT



No de résolution  
ou annotation

ENGAGEMENTS ANNÉE 2017		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
7TP-0001598	RÉPARER ET REMPLACER LE TAPIS À LA RÉCEPTION	290,68 \$
7TP-0001616	GRILLAGE POUR BANDE ENDOMMAGÉE	645,23 \$
TOTAL		935,91 \$

ENGAGEMENTS ANNÉE 2018		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
8INFO-000086	HONORAIRES INFORMATIQUES	472,45 \$
8LSC-000215	2 <sup>ÈME</sup> VERSEMENT DU PROJET CDC	500,00 \$
8SUPI-00799	MATÉRIEL MESURES D'URGENCE	178,75 \$
8TP-0001158	TRAVAUX PARCS OLYMPIQUE ET SHAMROCK	32,41 \$
8TP-0001296	ENTRETIEN À L'EXTERNE – IMMEUBLE	68,38 \$
8TP-0001301	CONTRAT D'ENTRETIEN	8,51 \$
8TP-0001306	ENTRETIEN À L'EXTERNE – IMMEUBLE	104,98 \$
8TP-0001308	ENTRETIEN À L'EXTERNE – IMMEUBLE	149,77 \$
8TP-0001329	DISPOSITIONS DE MATIÈRES DANGEREUSES	355,73 \$
TOTAL		1 870,98 \$

ENGAGEMENTS ANNÉE 2019		
NO	PROJETS	SOLDE DE RÉSERVE
9INFO-00087	PG SOLUTIONS INC.	278,21 \$
9LSC-000546	FORMATION	1 898,78 \$
9SUPI-000358	GARDIENNAGE	77,23 \$
9SUPI-00841	ACHAT DE TROUSSE - COMBAT INCENDIE	321,17 \$
9COMM-00114	DÉPENSES DE PROMOTION	14,77 \$
9COMM-00115	DÉPENSES DE COMMUNICATION	9,65 \$
9COMM-00116	DÉPENSES DE COMMUNICATION	6,52 \$
TOTAL		2 606,33 \$

2021-02-040

SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – FACTURES DIVERSES

Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines factures diverses étant donné que les procédures de réclamations ont été effectuées, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe;

Considérant que ces factures demeureront dans nos listes extracomptables, il est

**PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la provision pour créances douteuses de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 1 653,28 \$.

2021-02-041

SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – TAXES MUNICIPALES

Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines taxes municipales, il est

**PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer  
**APPUYÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**





No de résolution  
ou annotation

- 2021-02-042 SUJET : COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES
- D'autoriser la provision pour créances douteuses des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 1 728,49 \$.
- Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses étant donné que deux envois de réclamations ont été effectués, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe;
- Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2019 et qu'elles demeureront dans nos listes extracomptables, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 4 260,72 \$ à même la provision pour créances douteuses.
- 2021-02-043 SUJET : COMPTES À RECEVOIR – TAXES MUNICIPALES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES
- Considérant qu'il y a lieu de radier certaines taxes municipales;
- Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2019 et qu'elles sont périmées, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la radiation des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 1 639,97 \$ à même la provision pour créances douteuses.
- 2021-02-044 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – FÉVRIER 2019
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- A) Paiements à effectuer pour le projet de la Caserne-Ateliers**
- i. « **Construction Jacques Théorêt inc.** » : la somme de 925 287,85 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 7 pour les travaux exécutés jusqu'au 23 janvier 2021.
  - ii. « **Construction Jacques Théorêt inc.** » : la somme de 754 751,45 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 8 pour les travaux exécutés jusqu'au 15 janvier 2021.
- Que ces dépenses financées par le **Règlement numéro 901** soient imputées au poste 22.300.20.034.
- B) Paiement à effectuer pour le projet de système de déshydratation des boues**



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

- i. « **GBI expert-conseil inc.** » : la somme de 10 244,28 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 23 janvier 2021.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Projets de réfection d'infrastructures* », soit imputée au poste 22.400.40.086.

**C) Paiement à effectuer pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la rue Cherrystone et des places Lilas, Cedarwood et Thorncliffe**

- i. « **GBI expert-conseil inc.** » : la somme de 7 686,08 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 2 pour les travaux exécutés jusqu'au 23 janvier 2021.

Que cette dépense financée par le surplus réservé « *Projets de réfection d'infrastructures* » soit imputée au poste 22.300.10.072.

2021-02-045

SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT DE DEUX RÉTROCAVEUSES

Considérant que ces dépenses sont prévues au plan triennal des immobilisations;

Considérant l'approbation de la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire du 25 janvier 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, ou le chef de division, monsieur Miguel Faille, à aller en appel d'offres public, le cas échéant, pour l'obtention de deux (2) rétrocaveuses ½ tonnes.

2021-02-046

SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES PUBLIQUES POUR LES SAISONS 2021-2026

Considérant que le présent contrat de déneigement des voies publiques viendra à échéance cette année, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à aller en appel d'offres public pour le déneigement des voies publiques pour les saisons 2021-2026, comprenant les années d'option.

2021-02-047

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN TRACTEUR USAGÉ DE TYPE TORO

Considérant l'approbation de la Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire du 25 janvier 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

D'autoriser l'achat, suivant recherche de prix, d'un tracteur usagé de type Toro, pour le Service des travaux publics et des infrastructures, auprès de « *Les produits Turf Care Canada Ltée* » pour une somme de 67 260,38 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22-300-40-051.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 13 452,08 \$ à compter de l'exercice financier 2021.

2021-02-048

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – OCTROI D'UN MANDAT POUR LE PROJET EXPÉRIMENTAL DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DE L'AGRILE DU FRÊNE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un mandat pour le projet expérimental de contrôle biologique de l'agrile du frêne, auprès de « *G.D.G. Environnement Ltée* », suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour la somme de 24 941,53 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds d'administration, soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.497.

2021-02-049

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – OCTROI D'UN MANDAT POUR L'INSPECTION PRINTANIÈRE DES BORNES D'INCENDIE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à octroyer à « *Aqua Data* » un mandat pour l'inspection printanière des bornes d'incendie pour une somme de 15 150 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.413.00.526.

2021-02-050

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION - OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSEE POUR L'ANNÉE 2021

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat, suivant recherche de prix, à « *Entreprise Techline Inc.* » pour le marquage de la chaussée pour l'année 2021 pour une somme de 83 393,47 \$, toutes taxes incluses.





No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste 02.350.00.520.

2021-02-051

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires, Monsieur Simon Grenier, à octroyer, sous réserve de l'obtention de la subvention, un contrat pour l'élaboration de la politique culturelle de la Ville de Pincourt à la consultante Suzanne Lemieux, pour la somme de 16 383, 94 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste 02.790.01.410.

2021-02-052

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE PURIFICATEURS D'AIR POUR LA DÉSINFECTION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat, par le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, suivant recherche de prix, de neuf (9) purificateurs d'air pour la désinfection des bâtiments municipaux, auprès de « *Proaxion Canada Inc.* », pour la somme de 24 953,60 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22.220.40.042.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en trois (3) paiements annuels égaux de 8 317,87 \$, à compter de l'exercice financier 2022.

2021-02-053

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT D'HABITS DE COMBAT INCENDIE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat, par le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, suivant recherche de prix, d'habits de combat auprès de « *L'Arsenal* », pour la somme de 24 690,08 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le fonds d'immobilisation et imputée au poste 03.600.22.740.

2021-02-054

SUJET : MODIFICATION À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE – AJOUT ET MODIFICATION DE PANNEAUX DE STATIONNEMENT INTERDIT

Considérant la recommandation du sous-comité de circulation, lors de la réunion du 4 février 2021, il est



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder aux modifications suivantes à la signalisation :

- Installation de panneaux d'interdiction de stationnement du côté est de la rue Bellevue entre les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Avenues;
- Installation de panneaux d'interdiction de stationnement du côté sud de la rue Place Willowtree entre les rues Shamrock et Place Willowtree qui lui sont perpendiculaires;
- Modification des panneaux d'interdiction de stationnement dans la zone de débarcadère du côté nord de la 8<sup>e</sup> Avenue en ajoutant que cette interdiction de stationner est valide de 7h30 à 16h00 du lundi au vendredi.

2021-02-055

SUJET : NOMINATION DE MONSIEUR ALEXANDRE WOLFORD ET  
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MADAME LAURIE TALLUTO  
ET DE MONSIEUR IAN MACLEOD AU SEIN DU COMITÉ  
CONSULTATIF D'URBANISME

---

Considérant le Règlement numéro 782 et son amendement;

Considérant que le mandat de deux ans de madame Laurie Talluto et de monsieur Ian Macleod est terminé;

Considérant que la Ville de Pincourt doit assurer un nombre minimal de membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme en vertu des dispositions du Règlement numéro 782;

Considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 782, le mandat d'un membre peut être renouvelé;

Considérant que madame Laurie Talluto et monsieur Ian Macleod ont manifesté leur désir de demeurer au sein du Comité consultatif d'urbanisme, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le mandat de madame Laurie Talluto et de monsieur Ian Macleod à titre de membres bénévoles au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.

De nommer monsieur Alexandre Wolford, conseiller municipal, au sein du Comité consultatif d'urbanisme

2021-02-056

SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER  
2021

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

### Commission de sécurité publique

- 18 janvier 2021
- 25 janvier 2021

### Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture

- 18 janvier 2021
- 19 janvier 2021

### Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire

- 25 janvier 2021

### Commission de développement durable

- 26 janvier 2021

2021-02-057

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 911 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 7 200 000 \$ POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE RUE (CHERRYSTONE ET AUTRES)

Madame la conseillère Denise Bergeron dépose le règlement numéro 911 intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 7 200 000 \$ pour la réfection des infrastructures de rue* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-02-058

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 779-02 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 779, TEL QU'AMENDÉ

Madame la conseillère Diane Boyer dépose le règlement numéro 779-02 intitulé *Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 779, tel qu'amendé* de manière à assurer que les projets de redéveloppement soient soumis à l'obligation de verser une contribution pour fins de parc et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-02-059

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 784-04 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 784 D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME, TEL QU'AMENDÉ

Monsieur le conseiller Alexandre Wolford dépose le règlement numéro 784-04 intitulé *Règlement modifiant le règlement numéro 784 d'administration des règlements d'urbanisme, tel qu'amendé* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2021-02-060

SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – REVÊTEMENT EXTÉRIEUR – 24 RUE WATSON – LOT 1 720 611

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 1 720 611;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme le 14 décembre 2020 relativement à cette dérogation mineure;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant qu'un avis public a été publié sur le site Web de la Ville le 22 janvier 2021, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accorde la dérogation mineure demandée pour le lot 1 720 611, au 24, rue Watson, et permette l'utilisation de matériaux autres que de la maçonnerie sur la façade au rez-de-chaussée.

2021-02-061

SUJET : MISE À JOUR DES OFFICIERS RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE DIVERS ARTICLES DES RÈGLEMENTS 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 ET 900

Considérant le besoin de nommer et de mettre à jour les officiers responsables de l'application de divers articles des règlements de Pincourt, à la demande de la cour municipale de Vaudreuil-Soulanges, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître que les officiers suivants sont responsables d'appliquer les divers articles des règlements 803, 806, 841, 846, 868, 886, 891 et 900 et à donner, pour et au nom de la Ville de Pincourt, des constats d'infraction le cas échéant, conformément aux autorisations précédemment émises.

- François Plaisance
- Gabriel Proulx
- Nicolas Toussaint
- Jérémie Plouffe
- Chloé Boyer
- Dominique Simoneau
- Amanda Mcinnis-Blanchette

2021-02-062

SUJET : ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS NUMÉROS 890 et 893 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DÉSHYDRATATION DES BOUES ET D'UN AUTOMATE DE CONTRÔLE

Considérant l'avis de motion et le dépôt des projets de règlements 890 et 893 lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2021, sous les numéros de résolutions 2021-01-017 et 2021-01-018;

Considérant l'article 556 al.3 de la *Loi sur les cités et villes*, il est :

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les règlements d'emprunts suivants :

Règlement 890 - Règlement décrétant un emprunt de 1 475 000 \$ pour l'acquisition et l'installation d'un système de déshydratation des boues à la station d'épuration.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Règlement 893 - Règlement décrétant un emprunt de 913 890 \$ pour l'acquisition et installation d'un automate de contrôle pour l'usine de traitement des eaux usées.

2021-02-063

SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 878 ET PROCÉDURE DE LA CONSULTATION ÉCRITE DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 450 000 \$ POUR LA CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE

Considérant l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement 878 lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2021, sous la résolution numéro 2021-01-016, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement d'emprunt suivant :

Règlement 878 - Règlement décrétant un emprunt de 450 000 \$ pour la conversion de l'éclairage de rue

Que la procédure de consultation écrite sur le Règlement numéro 878, ait lieu du 12 février au 1<sup>er</sup> mars 2021, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2021-02-064

SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2019-2020

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte du dépôt, par le greffier, du rapport sur la gestion contractuelle 2019-2020.

2021-02-065

SUJET : INSTALLATION SUPPLÉMENTAIRE DE PANNEAUX D'INTERDICTION DE STATIONNER EN TOUT TEMPS, DU CÔTÉ GAUCHE DE LA 5<sup>E</sup> ET DE LA 6<sup>E</sup> AVENUE, À L'INTERSECTION DE LA RUE BELLEVUE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'installation supplémentaire de panneaux d'interdiction de stationner en tout temps, du côté gauche de la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> avenue à l'intersection de la rue Bellevue.

### PÉRIODE DE QUESTIONS :

Tenue en vidéoconférence en raison de la COVID-19.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à [greffe@villepincourt.qc.ca](mailto:greffe@villepincourt.qc.ca)





No de résolution  
ou annotation


2021-02-066

## VILLE DE PINCOURT

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 36, de lever la Séance ordinaire du 9 février 2021.

  
YVAN CARDINAL  
MAIRE

  
ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER